

Monsieur le Maire de Fougères
Louis Feuvrier
2 rue Porte Saint-Léonard
35300 Fougères

Fougères, le 17 septembre 2024

Réf : 2024-115-MB/DS-JA

Objet : Avis du SCoT sur la révision du PLU de la commune de Fougères

Pj : Rapport Triennal produit par l'observatoire du SCoT du Pays de Fougères

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 16 juillet 2024, vous nous avez fait parvenir le projet de révision du PLU de la commune de Fougères afin de recueillir l'avis du SCoT du Pays de Fougères.

Après étude de votre projet, par le bureau des Vice-Présidents du syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères, du 13 septembre 2024, les élus ne formulent pas de remarques particulières.

Comme vous le savez, notre Schéma de Cohérence Territoriale est actuellement en révision. Le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT, débattu lors du comité syndical du 3 juillet 2024, inscrit la trajectoire ZAN au cœur du projet. Il prévoit une clef de répartition de l'enveloppe de consommation foncière pour la période 2021-2031 de 216 ha, fixée par le SRADDET de la région Bretagne. La répartition de cette enveloppe entre les deux ECPI du territoire est la suivante : 149 hectares pour Fougères Agglomération et 69 hectares pour Couesnon Marches de Bretagne.

Nous profitons de ce courrier pour vous notifier les éléments relatifs à la consommation foncière de votre commune. La ville de Fougères a consommé, sur la période 2011-2021, 13,7 ha d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, selon le mode d'occupation des sols en vigueur.

En référence aux dispositions de l'article L2231-1 du CGCT, le projet de rapport triennal (2021-2024), réalisé par l'observatoire du SCoT du Pays de Fougères, relatif à l'artificialisation des sols recense une consommation de 7,52 ha dont 6,31 ha de consommation effective et 1,21 ha de consommation programmée.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



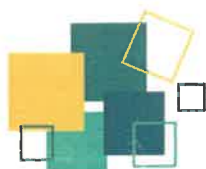
Le Président
SCoT
Michel BALLUAIS.

Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères

1 rue de la Moussais - Bâtiment Le Fil de Fougères Agglomération - 35300 Fougères

Tel : 02 99 94 09 15 - courriel : scot@pays-fougères.org

Site internet : <https://scot.pays-fougères.org>



Commune de Fougères

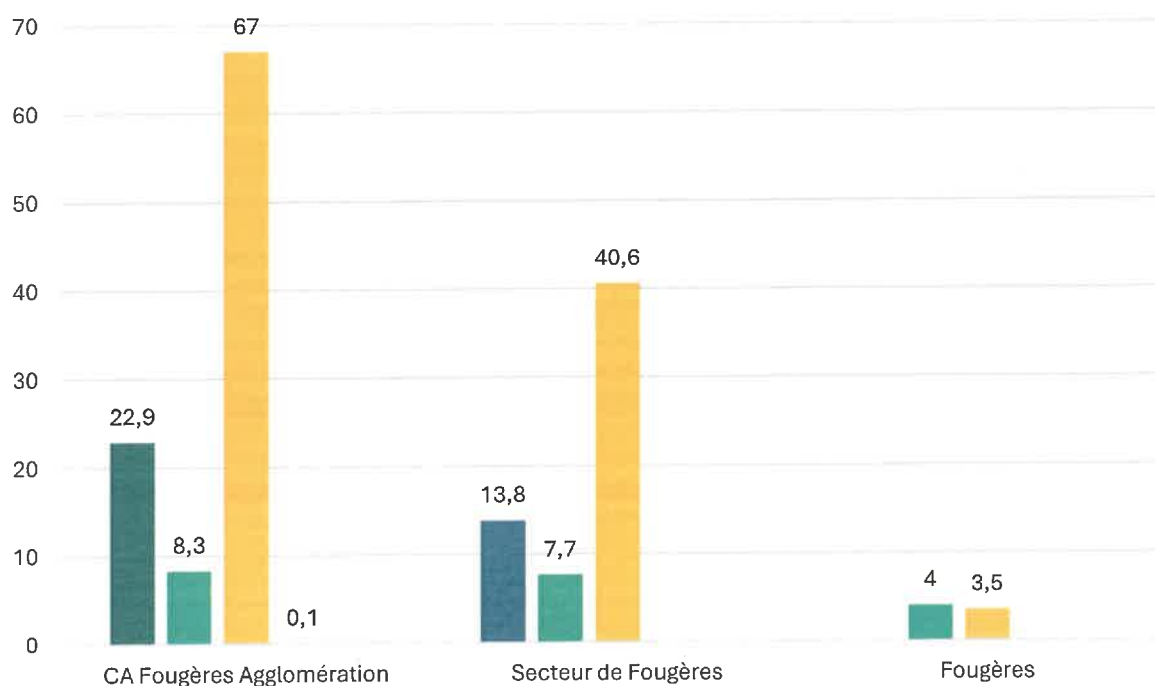
Période couverte par l'analyse : du 01/08/2021 au 31/07/2024

Source des données : Mode d'Occupation des Sols (MOS) 2021 - Région Bretagne / Données extraites du logiciel d'Autorisations du Droit des Sols - SCoT du Pays de Fougères

Date de mise à jour : 31/07/2024

Consommation foncière 2021-2024 par usage (en ha)

	Activités et commerces	Equipements	Habitat	Infrastructures	Urbain mixte et bâti divers	TOTAL 2021-2024
CA Fougères Agglomération	22,9	8,3	67,0	0,1	0	98,3
Secteur de Fougères	13,8	7,7	40,6	0	0	62,1
Commune de Fougères	0	4,0	3,5	0	0	7,5



■ ACTIVITES ET COMMERCES ■ EQUIPEMENTS ■ HABITAT ■ INFRASTRUCTURES ■ URBAIN MIXTE ET BATI DIVERS





Légende

Consommation foncière 2021-2024



CHIFFRES-CLÉS

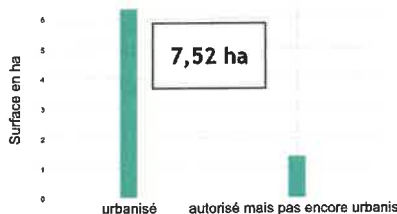
Consommation effective 2021-2024 = 6,31 ha
 Consommation programmée 2021-2024 = 1,21 ha

CONSOMMATION TOTALE 2021-2024 = 7,52 ha
 soit 0,72 % de la surface totale de la commune
 dont 0,22 ha de bâtiments agricoles
 7,30 ha de terres agricoles

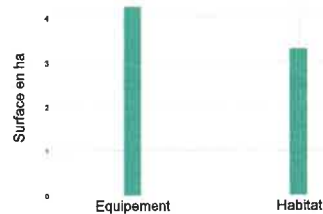


0 500 1 000 m

Consommation foncière totale 2021-2024



Consommation foncière 2021-2024 par usage



Sources : Mode d'Occupation des Sols (MOS) foncier 2021 - Région Bretagne
 Photographie aérienne 2023 - IGN
 Données extraites du logiciel d'Autorisations du Droit des Sols - SCOT du Pays de Fougères
 Cartographie : Observatoire du SCOT du Pays de Fougères

Date de dernière mise à jour : 05/08/2024

Autorisations d'urbanisme engendrant de la consommation foncière entre le 01/08/2021 et le 31/07/2024

Numéro de dossier	Nom du demandeur	Date de décision	Nature des travaux	Autorisé et/ou urbanisé	Usage	Surface (en ha)
PA03511521A0003	SAS LODENN PROMOTION	07/03/2022	Aménagement d'un lotissement de 24 lots	urbanisé	Habitat	1,17
PA03511521A0004	SAS ACANTHE	07/03/2022	Aménagement d'un lotissement de 23 lots	urbanisé	Habitat	1,09
PA03511522A0001	GTS SARL	05/07/2022	Aménagement d'un lotissement de 34 lots	autorisé mais pas encore urbanisé	Habitat	1,03
PC03511523A0023	Eau du Pays de Fougères	02/08/2023	Nouvelle usine de production d'eau potable	urbanisé	Equipement	4,06
PC03511524A0022	Eau du Pays de Fougères	09/07/2024	Construction de réservoirs et d'un local	autorisé mais pas encore urbanisé	Equipement	0,18